

Comité syndical du 24 mars 2016



DELIBERATION N° 16-009

Objet : État financier : situation de trésorerie

Le vingt-quatre mars deux mille seize à quatorze heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON.

Sont présents :

Date de convocation :	M. Pierre-Edouard EON	Président du Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique
15 FEV. 2016	Mme Marie-Christine CAVECCHI Mme Djida TECHTACH M. Gérard SEIMBILLE	Déléguée du Département du Val d'Oise Déléguée du Département du Val d'Oise Délégué du Département du Val d'Oise
Date d'affichage :	Mme Christiane AKNOUCHE Mme Corinne VASSEUR M. Jean-Louis DELANNOY	Déléguée de la CC Carnelle Pays de France Déléguée de la CC Haut Val d'Oise Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des trois forêts
01 AVR. 2016	M. Jean-Marie PIERRAT M. Armand DEDIEU Mme Odette LOZAIC M. Jacques RENAUD M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes Délégué de la CC Vexin Centre Déléguée de la CA Plaine Vallée Délégué de la CC Pays de France Délégué de la CC Vexin Val de Seine
Acte rendu exécutoire :		
01 AVR. 2016		
Publication ou notification :		

Sont excusés :

Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise
M. Alexandre PUEYO	Délégué du Département du Val d'Oise
M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la CA ValParisis

Représentant 97 voix sur un total de 120

Secrétaire de séance : M. Pierre-Edouard EON

Le Comité syndical,

Vu les articles L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat mixte Val d'Oise Numérique,
Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu le rapport n°16-009,

Après en avoir délibéré : (97 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSENTION)

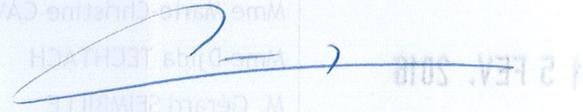
DONNE ACTE sur la présentation de l'état financier portant sur la situation de trésorerie de Val d'Oise Numérique au 31 décembre 2015 ;

DIT que le comité syndical est informé, sur la base des éléments du rapport n° 16-009 de la présente délibération, de l'état d'avancement du budget de Val d'Oise Numérique.

Le Président

**Syndicat Mixte Ouvert
Val d'Oise Numérique**

Monsieur Pierre-Edouard EON



01 AVR. 2016